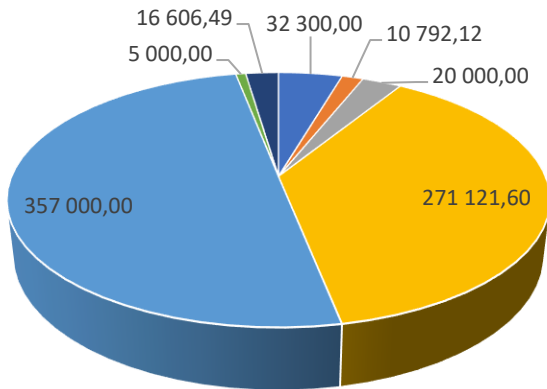


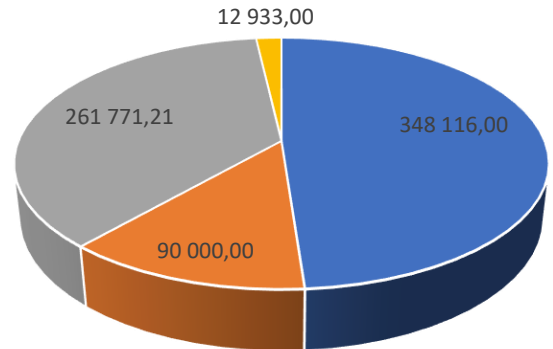
# Budget principal 2020

## Fonctionnement et investissement

➤ Le travail de la Commission Finances a été conduit dans l'urgence, sans transition avec l'équipe précédente et sans connaissance des prévisions budgétaires établies en mars 2020. Le dossier « Budget 2020 » devait être fourni avant le 31/07. Le remboursement d'un prêt de 300 000€ est prévu. Un bilan sera fait en septembre/octobre 2020. Il conviendra de réorganiser le fonctionnement de la mairie (dématérialisation des documents, équipement informatique, accès aux données comptables, archivage, formation...).



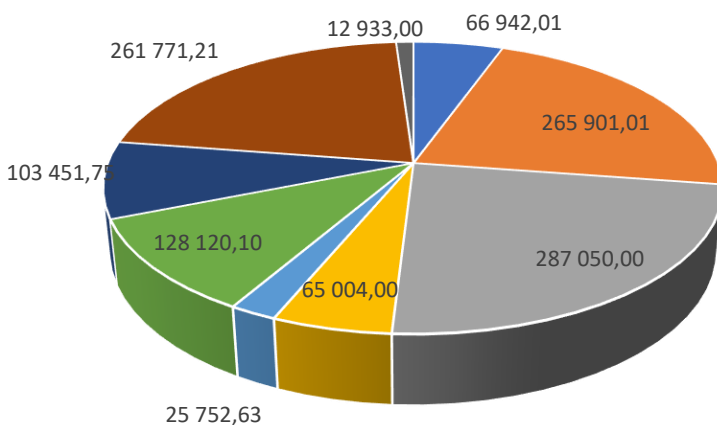
**Dépenses d'investissement : 712 820,21€**



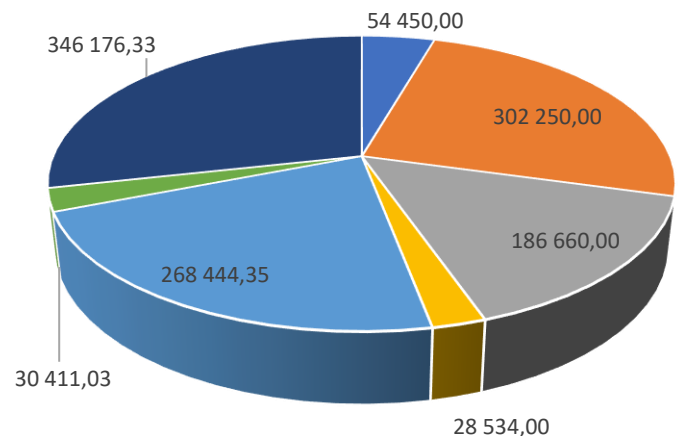
**Recettes d'investissement : 712 820,21€**

- Immobilisations incorporelles (PLU...)
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles (Machines agricole et informatique...)
- Immobilisations en cours
- Emprunts et dettes assimilées
- Dépenses imprévues
- Solde d'exécution négatif reporté

- Subvention d'investissement
- Dotations fonds divers
- Virement de l'excédent de fonctionnement
- Opérations d'ordre transfert entre sections



**Dépenses de fonctionnement : 1 216 925,71€**



**Recettes de fonctionnement : 1 216 925,71€**

- Energie
- Autres charges à caractère général
- Charges du personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Indemnités des élus
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières et dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Amortissements

- Revenus de produits et services communaux
- Taxes foncières et habitation
- Reversement CCBS
- Autres taxes
- Dotations de l'Etat et autres collectivités
- Autres revenus
- Résultat reporté